

L3 Informatique

Responsable: Pascal Giorgi

fds-info-respL3@umontpellier.fr

*Réunion de rentrée
9 septembre 2022*



Informations générales

Mutualisation du parcours L3 Informatique

- cursus Master Ingenierie (CMI), resp. **Anne Elisabeth Baert**
- Bi-Licence Math-Info, resp **Stephane Bessy**

Liens/Contact importants

- page web L3 Info : <https://moodle.umontpellier.fr/course/view.php?id=22410>
- page web Dpt Info : <https://informatique-fds.edu.umontpellier.fr>
- Secrétariat Licence Informatique: **Aida Diouf**
 - ▶ fds-info-secrlicence@umontpellier.fr, 04 67 14 49 52
- scolarité L3 FDS: fds.l2.l3@umontpellier.fr

Informations générales

Mutualisation du parcours L3 Informatique

- cursus Master Ingenierie (CMI), resp. **Anne Elisabeth Baert**
- Bi-Licence Math-Info, resp **Stephane Bessy**

Liens/Contact importants

- page web L3 Info : <https://moodle.umontpellier.fr/course/view.php?id=22410>
- page web Dpt Info : <https://informatique-fds.edu.umontpellier.fr>
- Secrétariat Licence Informatique: **Aida Diouf**
 - ▶ fds-info-secrlicence@umontpellier.fr, 04 67 14 49 52
- scolarité L3 FDS: fds.l2.l3@umontpellier.fr

Un **nouveau responsable** pour la L3 informatique me remplacera au second semestre ...

Inscriptions

En deux étapes (dans l'ordre):

1. Inscription Administrative (IA)
2. Inscription Pédagogique (IP)

Inscription Administrative (IA)

- information: <https://sciences.edu.umontpellier.fr/inscriptions-administratives/>
- affectation: **parcours classique ou CMI; mention bi-licence Math/Info**
- **deadline:** 23 septembre 2022

Inscriptions

En deux étapes (dans l'ordre):

1. Inscription Administrative (IA)
2. Inscription Pédagogique (IP)

Inscription Pédagogique (IP)

- uniquement au 1er semestre (les groupes restent identiques au 2nd semestre)
- via l'ENT/IPWeb: <https://ent.umontpellier.fr>
- inscription UE/Examen, affectation de groupe
- **deadline:** 30 septembre 2022

Liste des UE du S5

- HAI501I Ingénierie logicielle - 5 ECTS (E. Bourreau, C. Nebut)
- HAI502I Systèmes d'information et Bases de données 2 - 5 ECTS (A.-M. Arigon, P. Poncelet)
- HAI503I Algorithmique 4 - 5 ECTS (S. Bessy)
- HAI504I Logique du premier ordre - 5 ECTS (C. Retoré, D. Delahaye)
- HAI505I Préprofessionalisation en informatique - 2 ECTS (M. Croitoru, A. Mancheron)
- HAI506I Exposés - 2 ECTS (V. Boudet, W. Puech)
- HAI507I Calcul formel et scientifique - 4 ECTS (P. Giorgi)
- HAL501L Anglais - 2 ECTS (J. Farazmand)

Liste des UE du S6

- HAI601I Analyse syntaxique et interprétation - 5 ECTS (M. Meynard)
- HAI602I Complexité, calculabilité, décidabilité - 5 ECTS (R. Giroudeau)
- HAI603I Vérification - 5 ECTS (D. Delahaye, C. Retoré)
- HAI604I Programmation multitâches - 5 ECTS (H. Bouziane)
- HAI605I Données multimédia - 5 ECTS (W. Puech, N. Faraj)
- HAI606I Projet de Programmation 2 - 5 ECTS (A.-E. Baert)

Pour les redoublants

Attention:

- un semestre déjà acquis ne doit/peut pas être repassé !!!
- pas de possibilité de refaire un UE déjà acquise (directement ou par compensation)

- EDT personnalisé sous votre ENT
- via le site FDS <https://sciences.edu.umontpellier.fr> - onglet "Emplois du temps"
 - ▶ recherche par groupe (A,B,C,D,CMI): [Groupes Etudiant/Fds/Semestre1/L3/L3 Informatique/](#)

- ▶ recherche par code UE:



puis "Code UE" + "Ok" et saisir le code exact (ex: HAI507I)

- Périodes Exam/Vacances:

↪ <https://sciences.edu.umontpellier.fr> - onglet "Calendriers universitaires"

Modalité de contrôle des connaissances (MCC)

- propre à chaque UE
- différentes possibilités:
 - ▶ CCI: contrôle continu intégral avec seconde chance
↳ au moins 3 notes; pas de max (1 note \leq 50%); 2nd chance=épreuve ou règle de calcul
 - ▶ Examen écrit avec seconde chance
 - ▶ Examen écrit avec seconde chance + contrôle continu (sans 2nd chance)

⇒ Les MCC sont accessibles à partir d'octobre via <https://mcc.umontpellier.fr>

Validation semestre/année

- **Semestre S5**: moyenne $\geq 10/20$ pour valider
- **Semestre S6**: moyenne $\geq 10/20$ et moyenne (hors projet) $\geq 10/20$ pour valider
- **Année**: moyenne $\geq 10/20$ pour valider (compensation entre semestre)

Absence aux épreuves

- **ABI**: absence injustifiée $\rightarrow 0/20$ (pas de 2nd session si semestre validé)
- **ABJ**: absence justifiée $\rightarrow 0/20$ (2nd session sur demande si semestre validé)
 \Rightarrow justificatif à fournir dans les 8 jours (enseignant et scolarité)

- pour chaque examen, une convocation au moins 15 jours avant (8 jours en CCI)
- calendrier disponible en fin de semestre sur le site de la FDS et sur votre ENT
↔ attention aux mises à jour tardives, vérifier régulièrement
- lire règlement : <https://sciences.edu.umontpellier.fr/espace-etudiants/examens/>
 - ▶ arriver 30mn avant le début de l'épreuve
 - ▶ posséder sa carte étudiant (à défaut une pièce d'identité)
 - ▶ fraude = sanction disciplinaire

- pour chaque examen, une convocation au moins 15 jours avant (8 jours en CCI)
- calendrier disponible en fin de semestre sur le site de la FDS et sur votre ENT
↔ attention aux mises à jour tardives, vérifier régulièrement
- lire règlement : <https://sciences.edu.umontpellier.fr/espace-etudiants/examens/>
 - ▶ arriver 30mn avant le début de l'épreuve
 - ▶ posséder sa carte étudiant (à défaut une pièce d'identité)
 - ▶ fraude = sanction disciplinaire

Attention:

La seconde session du 1er semestre aura lieu la semaine du 27 mars 2022 !!!

Assiduité et travail

- la présence en CM/TD/TP est très importante ⇒ clé de la réussite
- le travail en dehors des heures d'enseignement est fortement conseillé
⇒ accès BU, machine libre service; travail en groupe

Dispense d'assiduité

à faire en début de chaque semestre, avec un justificatif, si vous avez :

- problème de santé
- une activité professionnelle en parallèle
- le statut sportif de haut niveau

⇒ demande à la scolarité + discussion avec les responsables d'UE pour les évaluations

ATTENTION: les places en master seront limitées (sélection drastique)

Stage conventionné

Possibilité de réaliser un stage durant l'année: **optionnel (sauf pour les CMI)**

- fortement recommandé si vous envisagez une poursuite en master
- possibilité **uniquement** pendant les vacances
- ou hors période d'enseignement pour les **redoublants**
- sur demande, le stage est intégré comme UE supplémentaire à 0 ECTS
⇒ **apparaît dans le complément du diplôme**
- un vrai plus pour le CV, et la recherche de stages futurs
- consulter le site <https://www.umontpellier.fr/formation/stage-emploi>

Représentant des étudiants L3 Informatique

Chaque groupe (A,B,C et D) doit désigner 2 délégués

Objectifs

- échange étudiants/enseignant: bilan des UE, secrétariat, ENT, salle TP, ...
- intermédiaires privilégiés pour remonter d'éventuels problèmes/difficultés

Fonctionnement

- une réunion à chaque fin de semestre (délégués et responsable L3)
- convocation de réunions si besoin (avec responsable L3, équipe pédagogique)

Changement de groupe

à la marge, possibilité de changer de groupe en début de semestre.

Chaque demande

- doit être justifiée (incompatibilité travail/EDT, travail en binôme, ...)
- ne doit pas déséquilibrer la taille des groupes (si possible, proposer un échange)
- ne sera pas forcément accepté

Merci de m'envoyer votre demande motivé au plus tard le 16 septembre 2022

- avec un mail intitulé "L3 Info - changement de groupe"
- indiquant : Nom, Prénom, groupe actuel, groupe souhaité, (personne pour l'échange)

Changement de groupe

à la marge, possibilité de changer de groupe en début de semestre.

Chaque demande

- doit être justifiée (incompatibilité travail/EDT, travail en binôme, ...)
- ne doit pas déséquilibrer la taille des groupes (si possible, proposer un échange)
- ne sera pas forcément accepté

Merci de m'envoyer votre demande motivé au plus tard le 16 septembre 2022

- avec un mail intitulé "L3 Info - changement de groupe"
- indiquant : Nom, Prénom, groupe actuel, groupe souhaité, (personne pour l'échange)

AUCUNE DEMANDE, MÊME MOTIVÉE, NE SERA ACCEPTÉ APRÈS LA DEADLINE

Résumé informations importantes

- deadline IA et IP S5 : 23 septembre 2022
- Moodle L3 Info : <https://moodle.umontpellier.fr/course/view.php?id=22410>
⇒ mise à disposition des informations et des documents (Attention IA requise)
- Merci de remplir la fiche de renseignement sur Moodle avant le 30 septembre 2022
- Secrétariat: Aida Diouf fds-info-secrlicence@umontpellier.fr
- Liser vos emails et consulter les sites de la FDS et du département informatique
- et surtout penser à TRAVAILLER !!!